

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 27 février 2020

Nombre de conseillers en exercice : 13 présents : 9 votants : 9
Date de convocation : 18/02/2020

L'an deux mille vingt le vingt-sept février à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de Mairé-L'Evescault dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Dorick BARILLOT Maire.

Présents: MM. BARILLOT Dorick, Patrick DECEMME, Jean-Louis CLISSON, Gérard RIBOT, Emilie NIVET, Erwan BARILLOT, Franck PENIN, Christian BARITAUD, Anthony HYPEAU

Absents : Yannis COIRAULT, Ludovic DEBENEST, Pierrick MARQUET, Pierre GEORGES

Secrétaire de séance : Emilie NIVET

Objet : Emprunt bancaire pour l'achat du tracteur. Délibération n°1

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter l'offre de la caisse régionale du Crédit Agricole Charente Maritime Deux-Sèvres concernant un emprunt bancaire pour l'achat du tracteur agricole.

- Montant emprunté : 40 000€
- Durée : 48 mois
- Taux : 0.54%
- Remboursement : trimestriel
- Echéances constantes : 2 528,78€
- Frais de dossier : 120€
- Coût total : 40 460,55€

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de ce prêt.

Objet : Contrat d'entretien de l'alarme incendie. Délibération n°2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention concernant la vérification annuelle du Système de Sécurité Incendie avec la société EATON - Cooper sécurité pour un montant de 825.60€

Objet : Etude de devis. Délibération n°3

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les devis suivants :

- S.A.R.L BOUTIN pour la toiture du garage du logement locatif d'un montant de 4 815€ T.T.C
- E.I PELLETIER BENJAMIN pour les travaux du mur du cimetière d'un montant de 8 014.69€ T.T.C
- COLAS pour la réfection de voirie de la rue des ormeaux à la RD948 d'un montant e 68 232€T.T.C

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 27 février 2020

Objet : Subvention pour un voyage scolaire de l'école de Mairé L'Evescault -
Délibération n° 4

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention émanant de l'école de Mairé L'Evescault pour une classe découverte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 30 euros par élève aux familles habitant la commune dont les enfants auront participé au voyage scolaire, organisé par l'école de Mairé L'Evescault, devant avoir lieu en au CPIE Gatine à Coutières en avril 2020.

OBJET: Subvention pour un voyage scolaire du Collège Anne Franck - Délibération n° 5.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention émanant du Collège Anne Franck de Sauzé-Vaussais pour un voyage scolaire auquel participeront 9 élèves de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 30 euros par élève aux familles habitant la commune dont les enfants auront participé au voyage scolaire, organisé par le Collège Anne Franck de Sauzé-Vaussais, devant avoir lieu à Toulouse en avril 2020.

Objet : Droit de préemption. Délibération n°6

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas faire usage du droit de préemption sur l'immeubles cadastrés :

- AB124 propriété de M. BROWN Garry, le Bourg
- E498, E499 propriétés de M. EVANS David et Mme HEARN Katey, Courbanais

DÉLIBÉRATIONS	
Emprunt bancaire pour l'achat du tracteur	1
Contrat d'entretien de l'alarme incendie	2
Etude de devis	3
Subvention pour un voyage scolaire de l'école de Mairé L'Evescault	4
Subvention pour un voyage scolaire du Collège Anne Franck	5
Droit de préemption	6